



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jean Gay
Verfeil

COLLEGE JEAN GAY

Le Principal

Verfeil, le lundi 2 octobre 2023

Affaire suivie par :
Jean-Philippe MONTEIL
Principal

Le Principal

Tél : 05 61 37 88 00
Mél : Principal.verfeil@ac-toulouse.fr

A

1 place Georges Lapierre
31 590 VERFEIL

Parents d'élèves de 3ème

Objet : Préparation à l'orientation en fin de 3ème, découverte du monde professionnel

Madame, Monsieur,

En classe de 3ème, votre enfant aborde une phase plus décisive de son projet personnel d'orientation. Une nouvelle action, très importante vient compléter celles engagées avec les professeurs principaux les années précédentes.

Dans cette préparation de l'orientation, la découverte du monde professionnel occupe une place importante. Il est utile de vous apporter des précisions sur les objectifs et l'organisation de cette expérience. **Le stage en entreprise se fait dans le cadre du parcours « Avenir » que l'élève pourra choisir de présenter à l'oral pour le DNB. Ce choix s'opérera parmi les 4 parcours éducatifs ou d'autres projets interdisciplinaires.**

La classe de 3ème, palier d'orientation, est l'année privilégiée pendant laquelle chacun doit s'interroger sur ses projets d'avenir : quelles sont ses envies, ses attirances pour tel ou tel métier, telle ou telle profession; quelles sont les conditions de formation, les aptitudes nécessaires, les capacités exigées... Et bien d'autres questions encore.

Cette approche du monde professionnel doit être perçue comme une aide à la construction progressive des réponses à ces questions. A ce stade de la scolarité, il ne peut s'agir que d'observer et non de "produire". Il faut donc considérer ce stage comme une sensibilisation, une première occasion, le plus souvent, de découvrir un autre environnement, à un âge où l'on ne connaît que celui de l'école et de la famille.

Bien sûr, selon qu'il envisage d'entrer en apprentissage, de suivre une formation en lycée professionnel ou de se destiner à des études longues, ses attentes seront différentes. Pendant la phase de préparation, l'un de ses professeurs l'aidera à préciser ses objectifs. Ce contact avec le monde professionnel sera pour votre enfant un moyen de vérifier la justesse de l'idée qu'il se fait d'un métier, de confirmer un premier choix ou, au contraire, de se tourner vers d'autres secteurs d'activité. C'est pourquoi il est essentiel qu'il effectue son stage dans le secteur d'activité qui correspond le mieux à ses projets.

L'acteur principal de cette recherche est votre enfant lui-même, ce doit être pour lui l'occasion d'une ouverture vers l'extérieur, un acte volontaire de prospection contribuant à sa formation, à l'autonomie. Bien sûr, parents et professeurs doivent jouer auprès de lui un rôle de conseil. Il vous appartiendra personnellement de répondre à ses sollicitations et de l'épauler dans ses recherches. Cela suppose aussi la concertation la plus large possible entre lui, vous et le Collège. Son choix résultera ainsi de ses goûts, de ses capacités, de ses résultats.

Persuadés de l'intérêt que vous portez à cette démarche, nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Principal

Jean-Philippe MONTEIL

ANNEXE

DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL Principales modalités d'organisation

1) DURÉE :

Chaque élève effectue un stage d'une semaine, soit 5 jours. (Du lundi au vendredi ou du mardi au samedi)

En cas de nécessité liée à la disponibilité de l'entreprise ou du service, cette expérience peut être fractionnée en deux périodes (3 + 2 jours), dans deux entreprises différentes, une convention sera nécessaire pour chaque entreprise.

2) PÉRIODE :

Du lundi 05 au samedi 10 février 2024.

3) NOMBRE :

Un seul stage est prévu. Toutefois, à l'issue d'un premier bilan, en mars, si le projet d'orientation fait apparaître des contradictions ou une trop forte indécision chez le jeune, un deuxième stage, dans une autre entreprise du même secteur d'activité ou dans un autre secteur d'activité, pourra être envisagé après concertation entre l'élève, ses parents et son professeur.

4) RESPONSABILITÉ, TRANSPORT, HÉBERGEMENT, SÉCURITÉ :

cf; Convention, article 5 et annexe financière (4, 5, 6 et 7)

5) PRÉPARATION et SUIVI PÉDAGOGIQUES :

Le stage s'inscrit dans une démarche engagée dès la classe de cinquième, poursuivie en quatrième et qui se concrétisera par la décision d'orientation en fin d'année scolaire.

Dans les semaines qui précèdent le stage, un guide d'observation est élaboré par chaque élève à partir des questions qu'il se pose sur le monde professionnel, les activités ou le(s) métier(s) exercé(s) dans l'entreprise ou le service.

Ce travail préparatoire est réalisé sous la responsabilité et avec l'aide d'un professeur. Le professeur principal de la classe, lorsqu'il ne suit pas lui-même l'élève, est tenu étroitement informé. Ce guide, utilisé pendant toute la période de présence dans l'entreprise ou le service servira également au retour à tirer les enseignements des observations faites et permettra de faire évoluer les représentations du jeune sur le monde professionnel ou de confirmer ou modifier ses projets d'orientation.

L'élève aura à produire un document écrit, organisé en 3 parties : le questionnement préalable, les observations et constats, les enseignements tirés et l'évolution du projet d'orientation. Il pourra prendre la forme d'un rapport plus élaboré. Dans la mesure de ses possibilités, mais aussi des vôtres, le professeur responsable prendra contact avec vous. Le cas échéant, une brève visite dans votre entreprise pourra être envisagée.